

Conditions Générales d'utilisation et de vente sur le site Internet et la plateforme Innovation Fresco ©

Entre :

D'une part, La SARL CACHALOU éditions, dont les éléments d'identification et les coordonnées sont spécifiés dans le préambule ci-après (désignée ci-après par la « SARL »).

Et

d'autre part, l'Utilisateur du site internet et de la plateforme réservée aux animateurs de La Fresque de l'innovation (désigné ci-après « Utilisateur »).

La Fresque de l'innovation — ou **Innovation Fresco** pour les pays non francophones — (désignée ci-après par la « Fresque ») est un outil pédagogique — ou atelier — d'une durée de trois heures, basé sur un jeu de 50 cartes pour la version adulte, permettant aux participants d'appréhender le processus de l'innovation. L'atelier repose sur divers éléments formalisés, tels que les cartes, leur contenu, la correction (ensemble des liens entre les cartes) et le déroulement de l'atelier.

Préambule

Présentation du site :

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie numérique, il est précisé que :

Le propriétaire du présent site est la SARL CACHALOU éditions — 1 bis Rue François Géant — 90 000 Belfort — FR — immatriculée sous le numéro Siren : 848 832 697, dont la gérance est assurée par Laurent CACHALOU.

L'éditeur et le directeur de la publication du présent site internet est : Laurent CACHALOU, 1 bis, rue François Géant 90000 Belfort.

L'adresse de courrier électronique est : laurent@innover-malin.com

L'hébergeur est : SAS OVH — <https://www.ovh.com/> - 2 rue Kellermann, BP 80157, 59100 Roubaix.

La SARL exploite un site internet ainsi qu'une plateforme privative accessible à l'adresse suivante : <https://innovation-fresco.com> (dénommée ci-après la « plateforme »), dédiée à la formation des animateurs, au suivi de leur montée en compétences, à la boutique, ainsi qu'à la mise en relation d'Animateurs Prestataires avec des Clients.

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de régir les conditions et modalités d'utilisation, de vente au travers de la Plateforme, ainsi que de définir les droits et obligations des Utilisateurs.

Tout accès et/ou utilisation du site internet et de la plateforme suppose l'acceptation sans réserve et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions Générales.

1. Définitions

Animateur : désigne l'ensemble des typologies d'animateurs de la Fresque (bénévoles, prestataires et professionnels), susceptibles de cumuler les rôles suivants.

Animateur Bénévole : personne physique, membre de la Communauté de la Fresque, animant des ateliers et formant des animateurs dans un cadre bénévole et non rémunéré.

Animateur Professionnel (ci-après dénommé « Animateur Pro ») : personne physique ou morale, disposant d'un numéro SIRET (ou équivalent à l'étranger) et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés au Répertoire des Métiers, au Registre spécial tenu par le greffe du tribunal de Commerce dont dépend son centre de formalités des entreprises, ou au Répertoire national des associations, ou exerçant en tant qu'indépendant dans des conditions légales depuis la France ou l'étranger et proposant dans le cadre de ses services des ateliers de la Fresque. Sont également désignées comme Animateurs Pros, les personnes agissant en tant qu'indépendant via les structures suivantes prévues par la loi : les coopératives de consultants indépendants (SCOP, SCIC), les couveuses d'entreprises ainsi que les sociétés de portage salarial.

Animateur Prestataire : Animateur Pro auquel la SARL sous-traite les prestations vendues à ses clients.

Client : toute personne morale, collectivités locales, institutions publiques, associations à but non lucratif, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, contractualisant directement avec la SARL à des fins strictement professionnelles, en vue d'organiser des ateliers et formations de la Fresque, dont la SARL dispose des droits exclusifs.

Compte : compte créé sur la plateforme par les Animateurs lors de leur inscription.

Contenu : tout propos, message ou information de quelque nature que ce soit (texte, image, vidéos, photographies, commentaires, marques, dénominations sociales, etc.), mis en ligne par un Utilisateur ou les Animateurs sur le site internet ou la plateforme.

Devis : proposition de prestation ou de services établie par la SARL.

Droit d'utilisation : la SARL bénéficie des droits exclusifs d'utilisation lui permettant, notamment, de collecter les redevances d'utilisation des Animateurs dans le cas d'un usage commercial ou dans la sphère interne d'une entreprise.

Licence d'utilisation : L'auteur de la Fresque, ainsi entendue, est Laurent CACHALOU, propriétaire à ce titre des droits d'auteur sur l'œuvre et, spécialement, sur le contenu des

cartes. La SARL est propriétaire de la marque « La Fresque de l'innovation » pour les pays francophones et de la marque « Innovation Fresco » pour les pays non francophones.

Mandat de Facturation : le mandat de facturation peut être conclu entre l'Animateur Prestataire et la SARL, dont les modalités sont précisées à l'article 4.1 des Conditions Générales et de Vente, aux termes duquel il accepte de confier à la SARL, dans le respect des règles applicables, l'établissement et l'émission de ses factures relatives aux Prestations et/ou Services réalisés pour un Client via la plateforme.

Participants : désigne les personnes physiques participant à un atelier de la Fresque ou à une formation à l'animation.

Plateforme : désigne la plateforme privative en ligne, exploitée par la SARL et mise à disposition des Animateurs.

Prestations et/ou Services : désigne toutes les prestations et/ou services fournis par la SARL, comme définis à l'article 3.1 des présentes conditions.

Utilisateurs : désigne tous les visiteurs du site internet.

2. Inscription sur la Plateforme

2.1 Conditions d'inscription

Pour accéder aux Prestations et Services de la Fresque, les Utilisateurs doivent avoir préalablement participé à un atelier de la Fresque et à une formation à l'animation. Ils peuvent ensuite créer un Compte en s'inscrivant sur la Plateforme via un mail dédié.

L'accès au Compte ainsi créé est protégé par un identifiant et un mot de passe choisis par les Animateurs lors de leur inscription sur la Plateforme. Les Animateurs sont seuls responsables de l'utilisation de leur identifiant et mot de passe, et garantissent leur confidentialité ainsi que toute utilisation de leur Compte.

Les Animateurs Prestataires doivent être âgés d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique de contracter et d'utiliser la Plateforme conformément aux présentes Conditions Générales et de Vente. Ils sont tenus de fournir des informations exactes, qu'ils s'engagent à mettre à jour en cas de modifications.

2.2 Conditions d'inscription

Pour bénéficier des services de la Plateforme, les Animateurs doivent renseigner de manière exacte et complète leur Compte, ainsi que le mettre à jour régulièrement.

Les Animateurs doivent indiquer comme zone d'activité principale le lieu où ils sont immatriculés ou leur lieu de résidence habituelle, étant donné que la Plateforme est locale.

2.3 Facturation des droits et obligations

Les Animateurs reconnaissent que la mise à jour de toutes les informations relatives à leur situation juridique, comptable et fiscale est essentielle à l'exécution et au paiement des services proposés par la SARL. Ils s'engagent donc à communiquer toute modification pertinente sans délai.

Les Animateurs, qu'ils soient immatriculés en France ou à l'étranger, doivent respecter toutes les obligations légales applicables à leur statut dans leur pays de résidence, ainsi que celles découlant de leur utilisation de la Plateforme.

Le statut des Animateurs est en vigueur dès l'acceptation des Conditions Générales et de Vente, et demeure valide jusqu'à leur désinscription du Site et de la Plateforme pour quelque motif que ce soit, ou jusqu'à leur exclusion par la SARL.

En cas de fourniture de données fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, la SARL se réserve le droit de suspendre ou de fermer le Compte de l'Animateur et de lui refuser l'accès à tout ou partie des Services à l'avenir.

3. Description des Prestations, Services et fonctionnement de la Plateforme

Les prestations et services fournis par la SARL comprennent notamment :

- La création d'un Compte sur la Plateforme par les Animateurs.
- L'organisation d'ateliers et de formations à l'animation.
- La mise en relation entre les Animateurs pros et Animateurs Prestataires et des opportunités de Clients via la Plateforme.
- La collecte et la mise à disposition sur la Plateforme des documents requis des Animateurs dans le cadre de l'obligation de vigilance.
- La collecte et la mise à disposition pour le Client de tout document justifiant la régularité du statut juridique des Animateurs.
- Le suivi des informations relatives à la réalisation des ateliers et à la progression du statut d'Animateur.
- L'établissement et l'émission des factures relatives aux droits d'utilisation et/ou d'apport d'affaires.
- L'établissement et l'émission des factures relatives aux Missions réalisées par l'Animateur Prestataire via la SARL, conformément au Mandat de Facturation.

4. Modalités de réalisation d'une prestation ou services

4.1 Mandat de facturation

Lorsque les demandes d'animation d'un atelier parviennent directement à la SARL, un mandat de facturation est conclu. Aux termes du Mandat de Facturation, l'Animateur Prestataire, désigné comme mandant, confère exclusivement à la SARL, mandataire, les prérogatives suivantes : (i) l'établissement et l'émission de ses factures pour les prestations et services effectués via la plateforme, et (ii) la collecte du règlement desdites factures, agissant en son nom.

L'Animateur Prestataire s'engage à télécharger sur la plateforme tous les documents requis afin de remplir ses obligations dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, ainsi que les règles de transparence visant à prévenir la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour que les factures soient émises, l'Animateur Prestataire doit fournir à la SARL toutes les informations nécessaires. Les factures ne peuvent être émises par la SARL qu'après la validation de la prestation ou du service par le Client. En cas de demande justifiée de rectification de la facture, la SARL s'engage à émettre une facture rectificative sans délai.

Les factures émises par la SARL doivent explicitement mentionner le Mandat de Facturation, telles que « Facture établie par la SARL au nom de l'Animateur Pro », ou une mention équivalente.

L'Animateur Prestataire reconnaît que la mise à jour de toutes les informations relatives à sa situation juridique, comptable et fiscale est essentielle à l'exécution du Mandat de Facturation. Il s'engage donc à communiquer à la SARL sans délai toute modification susceptible d'impacter son exécution, telle que la modification du siège social ou de la forme sociale.

La SARL s'engage à respecter l'ensemble de la législation applicable en matière de facturation, notamment en veillant à ce que les mentions comptables et fiscales appropriées, y compris la TVA, figurent sur les factures émises. Toutefois, les Animateurs Prestataires demeurent seuls responsables de leurs obligations comptables et fiscales concernant l'émission de leurs propres factures.

La SARL est redevable de la TVA, le cas échéant, en conformité avec la réglementation nationale, lorsque celle-ci est facturée à tort.

La SARL fournira à l'Animateur Prestataire une copie de toutes les factures émises dans le cadre du Mandat de Facturation. L'Animateur Pro contestera immédiatement les factures émises en son nom et pour son compte par la SARL, et ce, dans un délai maximum de trois jours après l'émission de ladite facture.

Le Mandat de Facturation entre en vigueur dès l'acceptation des Conditions Générales de Vente et demeure en vigueur jusqu'à ce que l'Animateur Professionnel soit désinscrit de la plateforme pour quelque motif que ce soit, ou que la SARL dénonce le Mandat de Facturation.

En cas de fourniture de données fausses, inexactes, périmées ou incomplètes par les Animateurs, la SARL est en droit de suspendre ou de fermer leur Compte et de leur refuser l'accès à tout ou partie des Prestations et services de la Plateforme à l'avenir.

4.2 Fonctionnement de la Plateforme pour les Animateurs

4.2.1 Réalisation de l'atelier hors contractualisation avec la SARL

Si l'Animateur Pro est à l'initiative du contact avec le Client, il établit selon ses besoins le Devis, les modalités d'organisation et les prix de la prestation. L'Animateur Pro est responsable de la facturation de sa prestation auprès du Client.

Si c'est la SARL qui a mis en relation l'Animateur Pro et le Client, une commission d'apport d'affaires de 10 % (HT) est prévue.

4.2.2 Réalisation de l'atelier en contractualisation avec la SARL

Si la SARL contractualise avec le Client entrant et sous-traite à l'Animateur Prestataire, ce dernier ne peut pas contractualiser directement avec le Client pendant une période de six mois (6) à compter de la première prestation. En cas de violation de cette règle par l'Animateur Prestataire, la SARL adressera aux Animateurs une facture d'un montant forfaitaire de 2 000 euros à titre d'indemnité, que ces derniers s'engagent à payer dès réception.

4.3 Modalités d'annulation d'une prestation et/ou service

Lorsque le Client a signé le devis d'un service de la SARL, le délai de rétractation est de 14 jours. Passé ce délai, la prestation sera facturée même en cas d'annulation par le Client. La date de la prestation peut être modifiée jusqu'à 14 jours avant la date prévue.

Si un Animateur retenu pour une Prestation d'animation est dans l'incapacité de la réaliser, il doit informer immédiatement la SARL afin qu'elle puisse procéder à son remplacement dans les plus brefs délais ou au report de l'atelier commandé.

5. Accès à la plateforme et aux Services

Les Animateurs sont responsables de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès à la Plateforme. Ils supportent les frais de télécommunication liés à l'accès à internet et à l'utilisation de la Plateforme.

La Plateforme est accessible 24 h/24, 7 j/7 pour tous les Animateurs.

La SARL se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement la Plateforme et/ou l'accès à un ou plusieurs Services pour effectuer des mises à jour, des modifications ou des changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les horaires d'accessibilité, cette liste n'étant pas exhaustive.

La SARL se réserve le droit d'apporter à la Plateforme et aux Services toutes les modifications et améliorations qu'elle jugera nécessaires ou utiles pour assurer le bon fonctionnement de la Plateforme et de ses Services.

6. Dispositions relatives au droit applicable et à la compétence juridictionnelle

Tout différend relatif à l'utilisation du site <https://innovation-fresco.com> est régi par le droit français. La juridiction compétente exclusive est attribuée aux tribunaux concernés.

7. Engagements

Les Utilisateurs et les Animateurs s'engagent à accéder et à utiliser le site internet, la Plateforme et les Services conformément aux lois en vigueur et aux présentes Conditions Générales. À cet égard, les Animateurs reconnaissent que, dans le seul but de vérifier leur conformité aux présentes Conditions Générales et aux lois applicables, la SARL peut avoir accès à tout contenu publié ou échangé sur la Plateforme. De même, ils reconnaissent que la SARL peut intervenir pour modérer les Contenus publiés s'ils ne respectent pas les lois et règlements en vigueur, ainsi que les obligations des Utilisateurs et des Animateurs en vertu des présentes Conditions Générales.

Les Animateurs Pros et les Animateurs Prestataires s'engagent à effectuer toutes les déclarations et formalités nécessaires à leur activité, ainsi qu'à se conformer à toutes leurs obligations légales, sociales, administratives et fiscales, ainsi qu'à toutes les obligations spécifiques qui leur incombent, le cas échéant, en vertu de la législation applicable, dans le cadre de leur activité et de l'utilisation des Services. En cas de demande, les Animateurs Pros et les Animateurs Prestataires s'engagent à fournir immédiatement à la SARL tout justificatif prouvant qu'ils remplissent les conditions énoncées dans le présent article. L'Animateur Pro et l'Animateur Prestataire sont seuls responsables de l'accomplissement correct des formalités susmentionnées qui leur incombent. La responsabilité de la SARL ne pourra en aucun cas être engagée à cet égard.

L'Animateur Pro s'engage à faire un usage loyal de la Plateforme, notamment en s'abstenant de contourner la Plateforme et ses Services. En cas de non-respect de cet engagement et si les Animateurs Prestataires, mis en relation via la Plateforme, concluent un atelier en dehors de celle-ci pour la même prestation, la SARL adressera à ces Animateurs une facture d'un montant forfaitaire de 2 000 euros à titre d'indemnité, qu'ils s'engagent, aux termes des présentes, à régler dès réception. De même, tous les Animateurs s'interdisent de procéder à toute extraction du Contenu de la Plateforme pour une activité similaire ou concurrente, ou à des fins de recrutement. L'Animateur s'interdit également d'utiliser les Services et la Plateforme pour promouvoir son activité ou celle d'un tiers, notamment en envoyant des messages publicitaires aux Utilisateurs ou aux autres Animateurs du site internet et de la Plateforme, ou en les démarchant.

L'Animateur Prestataire s'engage à maintenir une stricte confidentialité concernant les échanges qu'il aurait eus avec des Clients et les informations qui lui auraient été transmises ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion d'une mise en contact via la Plateforme, qu'ils

aient ou non donné lieu à un atelier ou une formation. Les Animateurs Prestataires s'interdisent notamment de partager avec des tiers, que ce soit en privé ou sur les réseaux sociaux, tout échange, information ou extrait de conversation provenant de la messagerie de la Plateforme. L'Animateur Prestataire s'engage à ne proposer ses services et à ne réaliser des ateliers sur la Plateforme qu'en son nom propre, s'interdisant ainsi de sous-traiter tout ou partie de son engagement à un tiers.

8. Responsabilité

8.1 Responsabilité des Utilisateurs ou des Animateurs

Les Utilisateurs et les Animateurs sont seuls responsables du préjudice direct ou indirect qu'ils pourraient subir du fait d'informations inexactes, incomplètes et/ou trompeuses fournies lors de leur inscription ou en l'absence de mise à jour de ces informations, assumant seuls les conséquences qui en découlent.

Ils reconnaissent et acceptent que toute notification aux termes des présentes Conditions Générales et Conditions de vente pourra leur être adressée par le biais de l'adresse e-mail de contact renseignée lors de la création de leur Compte sur la Plateforme.

Les Utilisateurs ou les Animateurs sont seuls responsables de l'ensemble des Contenus qu'ils choisissent de mettre en ligne sur la Plateforme, la SARL ne procédant pas à un contrôle préalable du Contenu avant sa mise en ligne.

Ils s'interdisent expressément de publier tout Contenu injurieux, diffamant, dénigrant, calomnieux, raciste, xénophobe, contraire à la morale et aux bonnes mœurs, contrefaisants, portant atteinte à l'ordre public ou aux droits de tiers, susceptible de porter atteinte aux droits, à la réputation et à l'image de la SARL et plus généralement, dont la teneur enfreindrait la loi et/ou les règlements, notamment d'ordre pénal.

L'Animateur reconnaît que les outils et moyens techniques mis à disposition par la SARL ne le déchargent pas de sa responsabilité quant aux obligations légales qui lui incombent.

8.2 Responsabilité de la SARL

La SARL met tout en œuvre pour garantir l'accès et le bon fonctionnement de la Plateforme et des Services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Néanmoins, compte tenu des limites liées à l'internet, la SARL ne peut exclure que l'accès et le fonctionnement de la Plateforme et des Services soient interrompus, notamment en cas de force majeure, de dysfonctionnement des équipements de l'Utilisateur ou de l'Animateur, de dysfonctionnements du réseau internet de l'Utilisateur ou de l'Animateur, ou d'opérations de maintenance visant à améliorer la Plateforme et les Services. En conséquence, la SARL ne saurait être tenue responsable d'une interruption des Services, qu'elle soit volontaire ou non, étant précisé qu'elle s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter les interruptions qui lui seraient imputables.

La SARL met à disposition des Animateurs Pros et des Animateurs Prestataires, ainsi que des Clients, des outils et moyens techniques leur permettant d'entrer en relation aux fins de

réalisation d'ateliers et de formations à travers la Plateforme. Sa responsabilité se limite à la fourniture de ces moyens, tels que décrits dans les Conditions Générales de Vente, et à la mise en relation des animateurs Pros et des animateurs Prestataires avec des Clients. La SARL ne saurait notamment être tenue pour responsable de la fréquence de présentation des opportunités sur la Plateforme.

La SARL, les animateurs Pros, les animateurs Prestataires et les Utilisateurs agissent en tant que parties indépendantes, chacun agissant en son nom personnel et pour son propre compte. En conséquence, la SARL ne peut en aucun cas être considérée notamment comme employeur ou agent des animateurs Pros et des animateurs Prestataires. Lorsque la SARL n'est pas partie, à quelque titre que ce soit, aux contrats relatifs à un atelier conclu entre les animateurs Pros et leurs Clients, ces derniers sont seuls responsables des difficultés, réclamations et litiges pouvant survenir lors de la conclusion et/ou de l'exécution de ces contrats. Chaque animateur Pro dégage la SARL de toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes résultant de la mise en relation, de la conclusion et/ou de l'exécution d'un tel contrat entre un animateur Pro et un Client. En conséquence, la SARL ne saurait être tenue pour responsable de toute annulation de paiement ou de révocation d'autorisation de prélèvement à l'initiative du seul Client, et des conséquences qui pourraient en découler. La SARL ne saurait être tenue pour responsable de quelque manière que ce soit des infractions aux obligations qui incombent notamment dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé et du respect des règles de transparence, ainsi que des dommages pouvant en résulter. Ainsi, la SARL ne saurait être tenue pour responsable des informations fausses, trompeuses ou non actualisées qui lui sont communiquées par l'animateur. De même, la SARL se réserve le droit de ne pas transmettre à des Utilisateurs ou des animateurs les messages d'un autre Utilisateur ou animateur lorsque ceux-ci ne respectent pas les Conditions Générales et de Vente.

9. Traitement des données personnelles

Dans l'exercice de ses activités, la SARL est amenée à collecter et à traiter des informations, dont certaines sont qualifiées de « données personnelles ». La SARL accorde une importance primordiale au respect de la vie privée, et s'engage à utiliser ces données de manière responsable, confidentielle et dans un but déterminé.

9.1 Données personnelles

Sur le site web <https://innovation-fresco.com> et la Plateforme, deux types de données sont susceptibles d'être recueillis :

Données transmises directement : Ces données sont transmises directement, soit via un formulaire de contact, soit par contact direct par email. Les champs obligatoires dans le formulaire de contact incluent le « prénom et nom », « entreprise ou organisation » et « email ».

Données collectées lors de l'inscription sur la Plateforme privative des animateurs : Ces données sont nécessaires pour l'enregistrement au sein de la Communauté des animateurs. Elles permettent de recueillir des informations professionnelles nécessaires à l'activité

d'Animateur, ainsi que des informations personnelles telles que l'adresse postale, l'expérience en tant qu'Animateur au sein de la Communauté, et la validation du passage de ceinture au fil des différentes animations d'atelier.

9.2 Utilisation des données

Les données transmises par les Utilisateurs ou les Animateurs à la SARL sont utilisées dans le but de recontacter ces derniers et/ou de répondre à leurs demandes exprimées.

La SARL n'a pas recours à des services tiers sur son site internet et sa Plateforme, par conséquent, les données ne sont pas transmises à des tiers. Sur la Plateforme privative, les Animateurs peuvent être amenés à traiter des informations personnelles, notamment celles concernant les participants aux ateliers de la Fresque.

9.3 Consentement

Les données personnelles ne sont collectées qu'après un consentement obligatoire de l'Utilisateur, recueilli de manière valide, libre, claire et sans équivoque (par le biais de boutons et de cases à cocher).

9.4 Durée de conservation

Concernant les données des Animateurs sur la plateforme privative, elles seront conservées aussi longtemps que l'Animateur disposera de son compte et qu'il respectera les Conditions Générales d'Utilisation et de Vente.

9.5 Droits des Utilisateurs ou des Animateurs concernant les données personnelles

Les Utilisateurs ou les Animateurs ont le droit de consulter, de demander la modification ou la suppression de l'ensemble de leurs données personnelles. Ils peuvent également retirer leur consentement au traitement de leurs données.

9.6 Délégué à la protection des données

Pour toute demande concernant le traitement des données, les Utilisateurs ou les Animateurs peuvent contacter la SARL à l'adresse laurent@innover-mail.com.

10. Dispositions relatives aux cookies

Pour assurer le bon fonctionnement de la Plateforme et des Services, des cookies peuvent être déposés sur le terminal des Animateurs lors de leur connexion à la Plateforme. Les cookies sont des fichiers textes de petite taille qui sont enregistrés dans le navigateur ou le terminal par les Plateformes Internet, les applications, les médias en ligne et les annonceurs.

La SARL n'a recours à aucun cookie tiers ; seuls des cookies fonctionnels sont utilisés.

11. Propriété intellectuelle

11.1 Propriété de la Plateforme

La Plateforme et chacun de ses éléments, notamment mais non exclusivement, les textes, images, vidéos, photographies, marques, logos, dénominations sociales et noms de domaine, sont la propriété exclusive de la SARL ou de ses partenaires. Ces éléments sont protégés par les lois régissant la propriété intellectuelle, notamment le droit d'auteur. Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, de la Plateforme ou de l'un de ses éléments, sans autorisation expresse de la SARL, constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle.

11.2 Propriété des Contenus

Les Animateurs conservent la pleine propriété de tout Contenu qu'ils publient sur la Plateforme. En créant un profil, les Animateurs autorisent expressément la SARL à utiliser, diffuser, héberger, stocker, reproduire, communiquer, publier, modifier, adapter, traduire et afficher ces Contenus publics sur la Plateforme, les réseaux sociaux, les blogs exploités par cette dernière et/ou sur tout autre support, physique ou numérique, à des fins d'exploitation, d'amélioration, de promotion, de marketing, de publicité des Services et de la Plateforme, ou pour la mise en place de partenariats. Cette autorisation est mondiale et valide pendant toute la durée de l'inscription des Animateurs. Les Animateurs reconnaissent que toute utilisation de leur Contenu effectuée par la SARL avant leur désinscription, suppression ou résiliation de leur Compte, ne peut être contestée.

12. Durée, résiliation et sanctions

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de l'acceptation des Conditions Générales et de Vente par l'Utilisateur ou les Animateurs. Toute utilisation de la Plateforme et des Services contraire aux Conditions Générales et/ou aux lois et règlements en vigueur autorise la SARL à suspendre, sans préavis, le Compte des Animateurs ou à refuser, à l'avenir, aux Animateurs, l'accès à tout ou partie de la Plateforme, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels que la SARL serait en droit de réclamer.

La SARL se réserve le droit, cinq (5) jours après notification à l'Animateur par messagerie, de fermer de plein droit le Compte de l'Animateur suspendu, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

Ces mesures pourront notamment être prises dans les cas suivants :

- Communication de fausses informations par l'Animateur ;
- Propos injurieux à l'égard des Animateurs ou employés de la SARL ;
- Utilisation déloyale et/ou contournement de la Plateforme ;
- Sous-traitance des ateliers ou formations confiées à un Animateur Pro à des tiers.

Dans l'hypothèse où l'Animateur Pro ferait l'objet de litiges répétés ou de signalements des Clients remontés au Service Client de la SARL, la SARL sera en droit de suspendre ou de fermer son compte, entraînant la résiliation des présentes Conditions Générales et de Vente.

13. Service clientèle

Pour toute question ou information concernant la Plateforme et les Services, l'Utilisateur ou l'Animateur peut contacter la SARL par courrier électronique à l'adresse laurent@innover-malin.com

14. Nullité — Renonciation

Si une clause du présent contrat est déclarée nulle et non avenue par un changement législatif, réglementaire ou par une décision de justice, cela n'affectera en aucun cas la validité et le respect des présentes Conditions Générales et de Vente. Le fait pour la SARL de ne pas exercer un droit prévu par les présentes ne constitue pas une renonciation à ce droit.

15. Modification des Conditions Générales

La SARL se réserve le droit de modifier à tout moment, à sa seule discrétion, tout ou partie des présentes Conditions Générales en fonction de l'évolution des Services proposés.

Les Animateurs qui continuent à utiliser la Plateforme après ces modifications sont réputés les accepter.

En cas de modifications significatives, la SARL informera les Utilisateurs ou les Animateurs par des moyens raisonnables, tels que la publication d'un avis sur la Plateforme ou l'envoi d'un courriel informatif.